

CONTRAT DE PRESTATION DE SERVICE

Artiste plasticien (rémunération assujetties au régime social des indépendants)

Entre

Le prestataire de service,
Monsieur DAVIENNE Luc
13, chemin de la Rose-69 420 AMPUIS
Tél. : 06 51 95 00 95
N°de Siret : 503 871 907 00013

Et

L'organisme demandant une prestation,
Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Corbas
Représenté par son Président Monsieur TALBOT Jean-Claude
Place Charles Jocteur-69 960 CORBAS

OBJET DE LA CONVENTION :

L'organisme demandeur de prestation confirme par le présent contrat, l'engagement du prestataire de service : pour la réalisation d'oeuvres d'arts plastiques en groupe dans les Établissements d'Accueil de Jeunes Enfants « l'Île aux Enfants » et « Les Petits Gônes », ainsi que le Relais Assistants Maternels de Corbas.

Deux interventions d'une heure en groupe sont prévues pour chaque structure, les jours et horaires seront définis avec les équipes et se dérouleront dans chacune des structures, installation et rangement compris, soit 6 séances au total, pour l'année 2020.

LIEUX D'INTERVENTION :

- EAJE « l'Île aux Enfants » : 61-63 avenue de Corbetta-69 960 CORBAS
- EAJE « Les Petits Gônes » : 20 rue de la République-69 960 CORBAS
- RAM : 18 D rue des Marronniers-69 960 CORBAS

CONDITIONS FINANCIERES-TARIFS :

La prestation globale comprenant la fourniture du matériel ainsi qu'une durée effective de travail de 13h00 à 40€ de l'heure :

- achat de matériel : 80€
- intervention+installation+rangement : 13x40=520€

Soit un montant total de 600,00 euros net tous frais compris, ainsi que le déplacement.

Le versement s'effectuera par mandat administratif au terme des prestations et sur présentation d'une facturation conforme.

CONDITIONS D'ENGAGEMENT :

En cas d'absence du prestataire, la séance sera reportée à une autre date en accord avec la structure concernée.

Le prestataire se déclare travailleur indépendant régié par le statut d'une profession libérale assujettie au régime social des indépendants et être à jour de l'ensemble des cotisations dues à ce titre et pour le présent contrat pour l'année civile en cours.

Fait à :**Le :****Signature du prestataire de service**Artiste plasticien
Luc DAVIENNE**Pour le CCAS**Monsieur Le Président
Jean-Claude TALBOT